

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Suivant le règlement CE n°1272/2008 (CLP) ; Hazard Communication Standard CFR29 1910.1200 HazCom 2012 et le règlement sur les produits dangereux (RPD) SIMDUT 2015.

Enregistrement Qualité. COUPLANT C

Révision : A

Date mise à jour : 02/01/2017

---

## RUBRIQUE 1. Identification de la substance/du mélange et de la société : l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit **COUPLANT C**
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées  
Couplant ultrasonore
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité  
SOFRANEL 59 rue Parmentier 78500 SARTROUVILLE
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence  
INRS +33(0)1.45.42.59.59

---

## RUBRIQUE 2. Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange  
N'est pas dangereux
- 2.2 Eléments d'étiquetage Non applicable
- Erreur ! Nom du fichier non spécifié.**
- 2.3 Autres dangers

---

## RUBRIQUE 3. Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

3.2 Mélanges

### Composants dangereux

Nom Chimique	N° CAS / CE / Enregistrement	Classification (Règlement CE n° 1272/2008)	Concentration %
Polydiméthylsiloxane	63148-62-9	N'est pas une substance dangereuse selon les critères CE	>99%

### Substances avec limites d'exposition sur le lieu de travail

Nom Chimique	N° CAS / CE / Enregistrement	Classification (Règlement CE n° 1272/2008)	Concentration %

---

## RUBRIQUE 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Généralités : Secouristes : assurer la protection personnelle ; s'éloigner de la zone dangereuse.

Inhalation : Amener la victime à l'air libre, si les troubles se prolongent consulter un médecin  
Contact avec la peau : Laver au savon avec de l'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : En cas de contact, rincer immédiatement avec de l'eau. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact.

Ingestion : Se rincer la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir, sauf à la demande d'un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Yeux : Peut irriter les yeux ; inconfort, clignements excessifs, production de larmes, rougeur prononcée, gonflement. Peau : Peut irriter la peau. Rougeurs, assèchement, déshuilement et gerçure de la peau.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Contactez le centre anti-poisons

---

### **RUBRIQUE 5. Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1 Moyens d'extinction

Extinction avec CO<sub>2</sub> ; Poudre sèche; Mousse

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut dégager des gaz toxiques lors du chauffage ou en cas d'incendie. Monoxyde et dioxyde de carbone

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome. Les récipients peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

---

### **RUBRIQUE 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

#### 6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de protection individuel en cas de déversement.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

#### 6.3 Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage

Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes (sable, terre, vermiculite) et transférer dans un conteneur adapté en vue d'une élimination conforme à la réglementation.

#### 6.4 Références à d'autres rubriques

---

### **RUBRIQUE 7. Manipulation et stockage**

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

#### 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conserver hors de la portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé. Protéger du gel, de la chaleur et du soleil. Températures de stockage : 5-40°C.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'utilisation particulière connue.

---

### **RUBRIQUE 8. Contrôles de l'exposition/Protection individuelle**

#### 8.1 Paramètres de contrôle

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

Protection des mains : gants nitrile conforme à EN 374. Lunettes de sécurité à protection intégrale. Assurer une ventilation adéquate. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Se laver les mains après manipulation du produit.

---

## **RUBRIQUE 9. Propriétés physiques et chimiques**

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect :	Liquide
Couleur :	Incolore
Odeur :	Sans odeur
Point éclair :	300°C
PH :	
Densité :	0,965

### 9.2 Autres informations

Produit non soluble dans l'eau

---

## **RUBRIQUE 10. Stabilité et réactivité**

10.1 Réactivité Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation

10.2 Stabilité chimique Stable sous des conditions de stockage et d'entreposage normales

10.3 Possibilités de réactions dangereuses

Réagit avec les oxydants puissants, les alcalis et produits caustiques concentrés et chauds

10.4 Conditions à éviter

10.5 Matières incompatibles

10.6 Produits de décomposition Peut inclure sans s'y limiter des oxydes de carbone, silice amorphe.

---

## **RUBRIQUE 11. Informations toxicologiques**

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

DL 50 (cutané) > 2000 mg/kg, rat. Non classé nocif en cas de contact avec la peau ou d'ingestion.

---

## **RUBRIQUE 12. Informations écologiques**

12.1 Toxicité N'est pas considéré comme dangereux pour l'environnement selon les critères CE

12.2 Persistance et dégradabilité Non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation Non bioaccumulable

12.4 Mobilité dans le sol Non disponible

12.5 Résultat des évaluations PBT et vPvB Non disponible

12.6 Autres effets néfastes Pas d'informations supplémentaires disponibles

---

## **RUBRIQUE 13. Considérations relatives à l'élimination**

### 13.1 Méthode de traitement des déchets

Éliminer conformément aux réglementations locales

---

## **RUBRIQUE 14. Informations relatives au transport**

14.1 Numéro ONU Marchandise non dangereuse

14.2 Nom d'expédition des Nations Unies Marchandise non dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport Marchandise non dangereuse

14.4 Groupe d'emballage Marchandise non dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Ne pas manipuler avant d'avoir compris toutes les précautions de sécurité

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

---

### **RUBRIQUE 15. Informations réglementaires**

15.1 Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH : Non applicable

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Les informations de sécurité nécessaires sont dans les sections précédentes de la présente FDS.

---

### **RUBRIQUE 16. Autres Informations**